



Conges payes : pourquoi 5 jours alors que je ne travaille que 4 jours/semaine.

Par **CHRIS22**, le **02/10/2022** à **17:50**

bonjour

Je suis passée d'un contrat de 35h a un contrat de 32h, je travaillerai du lundi au jeudi, 8h /jour.

Pour les congés payés, ma RH me dit que cela ne change rien, j'aurai mes 5 semaines de congés /an.

Ce que je ne comprends pas....si je pose 1 semaine de congés , je dois poser 5 jours alors que je ne travaille pas le vendredi...???

Merci de m'éclairer à ce sujet.

Par **janus2fr**, le **02/10/2022** à **18:12**

Bonjour,

Vous avez déjà posé la question sur un autre fil et obtenu des réponses !

https://www.legavox.fr/forum/travail/salarie/temps-travail/contrat-temps-complet_83751_1.htm

Je ferme ici.